

225C1614
FR0011981968-FS0792

22 septembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDSLNE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 septembre 2025, la société Barclays Plc (1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 septembre 2025, indirectement, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 14 136 427 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et 4,30% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droit de vote	% capital	% droits de vote
Barclays Bank Plc	53 625	0,02	0,02
Barclays Bank Inc.	1 932	ns	ns
Barclays Capital Securities Limited	14 080 870	4,96	4,28
Total Barclays Plc	14 136 427	4,98	4,30

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir a précisé détenir 3 485 239 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) résultant de la détention de contrats « *right to recall* » sans échéance.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir 7 450 042 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) dont (i) 6 514 417 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *portfolio swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 24 octobre 2025 et le 6 mai 2027, (ii) 765 473 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *contracts for difference* » à dénouement en espèces, sans échéance, et (iii) 170 152 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 10 février 2027 et le 17 mai 2027.

¹ Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 699 576 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.